

MINISTERE DE LA DEFENSE

Date: 25/08/2010

N°: 10-08/08 1



DIRECTION INTERARMEES
DES RESEAUX D'INFRASTRUCTURE
ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

SERVITUDES RADIOELECTRIQUES CONTRE LES OBSTACLES

Approuvé par décret en date du 13 septembre 2012
Publié au JO n°0215 du 15 septembre 2012
Détail de la zone primaire et secondaire
au départ de la station de :

GUILLOS (GIRONDE)

Centre radioélectrique de : GUILLOS ANFR n°033 057 0011

Iongitude: 000°30' 00" W latitude: 44°33' 25" N altitude: 79 mètres NGF

hauteur du support : 73 mètres hors sol hauteur antenne : 48 mètres hors sol

REMARQUE:

l'environnement est pris en l'état, au jour de l'établissement de ces servitudes, sans qu'aucune mise en conformité des obstacles existants ne soit envisagée.

COMMUNES SOUS SERVITUDES

33197 - GUILLOS

"à consulter seulement dans les cas où une construction déroge au décret ainsi que dans les cas douteux"

AUTORITE A CONSULTER:

ESID de Bordeaux Caserne Pelleport 9 rue de Cursol-CS 61142 33082 BORDEAUX CEDEX

Zone primaire : Cotes maximales (en mètres NGF à ne pas dépasser :

132

Zone secondaire rectangulaire :

Echelle du plan :

- longueur (X): 10000

- hauteur (Y): 1500

